

Commune de
ST-LEGER-LES-MELEZES
(Hautes-Alpes)

REUNION
du
CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 18 novembre 2024

à

19 heures

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

ASSOCIATIONS

- Subventions 2024 (suite)

PERSONNEL COMMUNAL

- Modification du RIFSEEP
- Création d'emploi d'un agent recenseur
- Rapport social unique 2023

BUDGETS

- Décisions modificatives
- Apurement de sommes anciennes au compte 204182
- Travaux en régie

VOIRIE

- Choix de l'entreprise pour le revêtement sur voirie communale de la route du Pin et des Forests

FONDATION DU PATRIMOINE

- Convention de financement

OPAH

- Convention de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat

CREDIT AGRICOLE

- Convention d'occupation du domaine public pour stationnement du camion banque

STATION DE SKI

- Tarifs 2024-2025 des secours
- Conventions de secours avec les différents intervenants
- Convention PIDA

EAU ET ASSAINISSEMENT

- Services publics de l'eau et de l'assainissement : tarifs et redevances 2024
- Avenant n°1 aux Travaux de renouvellement de la canalisation d'adduction entre le réservoir de Naïs et le réservoir de Moulin du Serre – phase n°3

MUSEE

- Tarifs

SIEPCV

- Convention de financement de travaux

ENEDIS

- Charte de partenariat pour l'accompagnement de la Transition Ecologique dans le cadre du programme Villages d'Avenir

QUESTIONS DIVERSES

**A St-Léger-les-Mélèzes,
Le 06 novembre 2024**

***Le Maire,
Gérald MARTINEZ***

